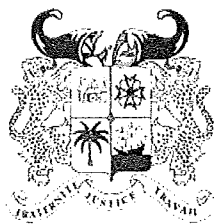


*Mission Permanente
de la République du Bénin
auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of
the Republic of Benin
to the United Nations*

DECLARATION DE LA DELEGATION DU BENIN

A LA 45ème SESSION

DE LA COMMISSION POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Présentée par

S. E. Monsieur Marcel A. de SOUZA,

Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective.

New York, le 24 avril 2012

Le Bénin se réjouit de participer à la 45ème session de la Commission Population et Développement et joint sa voix à celle des autres délégations pour féliciter les honorables membres du bureau pour leur brillante élection et la clairvoyance avec laquelle ils conduisent les travaux.

Au Bénin, les jeunes (moins de 15 ans) représentent 47% de la population et deux béninois sur trois ont moins de 25 ans. Avec l'appui constant du FNUAP, auquel il convient ici de rendre un hommage mérité, des actions inspirées de la CIPD, ont été réalisées en faveur de la couche juvénile au Bénin.

Toutefois, les défis importants ci-après, restent à relever:

- une forte demande sociale induite par une croissance démographique soutenue (3,25 %);
- une exposition à des fléaux sociaux tels que les grossesses non désirées, les avortements, les maladies IST/VIH, etc...;
- la persistance des pesanteurs socioculturelles: mariages forcés, traite et travail des enfants.

Pour relever tous ces défis, et permettre l'épanouissement des jeunes et leur pleine implication dans le développement économique, le gouvernement du Bénin avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers a initié plusieurs programmes visant la consolidation du filet de protection sociale des adolescents et jeunes.

Au titre de ceux-ci, on peut citer:

- la mise en place des programmes spéciaux en faveur des jeunes dans le domaine de la santé sexuelle axés à la fois sur la communication des jeunes pour les jeunes et la distribution gratuite de certains médicaments contre le VIH-SIDA et le paludisme;
- un programme incitatif pour le développement de l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes;
- l'offre de service de micro finance pour éradiquer la pauvreté et ses effets néfastes sur la couche juvénile.

Les effets conjugués de ces différentes actions permettent d'assister à un recul de certaines tendances observées chez les jeunes à savoir, la délinquance, le travail et le mariage précoces, le désespoir, etc...

Au demeurant, le Bénin souscrit à toutes les initiatives et résolutions que prendrait la présente session pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes à travers le monde et principalement de celles de l'Afrique et du Bénin qui, contrairement aux autres régions, connaîtront un accroissement de 60 à 70 % de la population juvénile d'ici 2040.